

Où sont les archives ?

Extraits d'un blog parmi tant...

<http://www.filae.com/v4/forums/recherches-genealogiques-ou-sont-les-archives-de-t1280334.html>

[Forums Généalogie](#) \ [Généalogie](#) \ [Mains tendues](#) \ OU SONT LES ARCHIVES de

.....

OU SONT LES ARCHIVES de ..... -

Filae.com

[Malvina.F7](#)



Inscrit le:  
01/10/2007  
Messages: 527

**OU SONT LES ARCHIVES de .....**

Envoyé le: vendredi 19 février 2010 18:59

Bonsoir

Où sont situées les archives de la GESTAPO qui a procédé à l'arrestation des :

**TRAVAILLEURS FRANCAIS sur le TERRITOIRE du IIIème REICH.**

Merci pour vos réponses

Très cordialement

· · [Imprimer](#) ·

[Retour en haut](#)

[Janine Marie](#)

[Eudoxie](#)



  
Inscrit le:  
27/10/2005  
Messages: 33 654

**OU SONT LES ARCHIVES de .....**

Envoyé le: vendredi 19 février 2010 20:35

Bonsoir

Ceci est une très bonne question, la réponse peut nous être utile à tous.

Je fais remonter.

Bonne soirée



[Retour en haut](#)

· · [Imprimer](#) ·

[robertbel](#)

**OU SONT LES ARCHIVES de .....**

Envoyé le: vendredi 19 février 2010 20:47



Bonsoir

Voici un élément de réponse :

Inscrit le:  
05/05/2005  
Messages: 5 081

**Archives de la Gestapo** 8<sup>ème</sup> législature  
Question écrite n° 02867 de M. Pierre Brantus (Jura - UC)  
publiée dans le JO Sénat du 01/10/1986 - page 1373

M. Pierre Brantus appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur les révélations faites récemment par un ancien chef des services secrets français selon lesquelles une dizaine de tonnes de documents ayant appartenu à la Gestapo seraient toujours détenus dans les archives de nos services secrets et n'auraient jamais été dépouillés. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si cette information lui paraît exacte et dans l'affirmative de lui préciser les raisons pour lesquelles ces archives n'ont pas été versées au fond d'archives de l'armée ou aux Archives nationales à des fins d'exploitation historique.

Réponse du ministère : Défense

publiée dans le JO Sénat du 27/11/1986 - page 1655

Réponse. -Devant l'émotion soulevée par les déclarations récentes concernant les archives allemandes détenues au fort de Noisy par la direction générale de la sécurité extérieure, le ministre de la défense a décidé leur transfert au service historique de l'armée de terre, où elles seront traitées selon la législation concernant les archives. La loi ne permettant pas encore une libre consultation de ces documents, le ministre de la défense a demandé à la Commission nationale consultative de la Résistance de bien vouloir émettre des propositions concernant les modalités selon lesquelles elle estime que ces archives pourraient être consultées, au cas par cas, lorsque la défense de personnes gravement mises en cause le justifierait.

---

[Retour en haut](#)

· · [Imprimer](#) ·

[Malvina.F7](#)

**OU SONT LES ARCHIVES de .....**

Envoyé le: vendredi 19 février 2010 21:23



Inscrit le:  
01/10/2007  
Messages: 527

Bonsoir Robert

Merci pour votre réponse, mais je l'avais déjà vue ; il y a eu d'autres questions au SENAT depuis avec autant de réponses. Il a même été écrit : il faudra attendre 25 ans .... rien que cela. Tout les "hauts" disent haut et fort, que les jeunes doivent faire un travail de mémoire, qu'il ne faut pas oublier, etc...

Mais entre ce qui est dit et ce qui est fait, il y a un grand pas que PERSONNE ne veut franchir. Vous rendez-vous compte, cela remuerait la poussière, cela ferait désordre (cette remarque m'a été faite par une secrétaire de mairie).

Hier, quelqu'un a décidé de retirer le site internet aux Sénateurs car ces derniers visualisaient des sites de pédophilie. Quand on voit les débats à la T.V., certains dorment et les autres regardent la maltraitance des enfants C'est sûrement + intéressant que d'apporter des réponses ou effectuer des recherches... (malheureusement, cette info a dû être supprimée, pourtant elle était en 1ère page lorsque l'on ouvrait son P.C.)

Depuis + 1 an, je cherche, j'interroge, j'essaie de ne négliger aucune piste : les ministères (sauf celui de Caen) sont aux abonnés absents, idem pour les O.N.A.C. idem pour le secrétariat chargé des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (Hubert FALCO), la F.N.D.I.R.P. ne daigne pas vous répondre et bien sûr, j'en passe des dizaines et des dizaines.

Heureusement que l'I.T.S., les musées des camps concernés, la C.I.C.R. vous répondent avec empathie.

C'est NAVRANT, CONSTERNANT (dans ces moments-là, il m'arrive d'avoir honte d'être française).

Une réponse positive arrivera peut-être un jour, en espérant que ce soit avant 2035....

A bientôt

· · [Imprimer](#) ·

[Retour en haut](#)

[robertbel](#)



Inscrit le:  
05/05/2005  
Messages: 5 081

**OU SONT LES ARCHIVES de .....**

Envoyé le: vendredi 19 février 2010 22:25

**Malvina**

je sais également qu'un grand centre d'archives de la Gestapo existe à Bad Arolsen en Allemagne.

Mais je crois que les consultations ne se font que sur place  
Ce centre est géré par plusieurs pays et là également certains pays préfèrent que ces archives ne voient pas le jour.

Ne désespérons pas, les archives de l'Allemagne de l'Est et de la Stasi en particulier, sont accessibles au grand public.

Bonne soirée

---

[Retour en haut](#)

· · [Imprimer](#) ·

[marika83](#)



Inscrit le:  
06/03/2006  
Messages: 21 139

## OU SONT LES ARCHIVES de .....

Envoyé le: vendredi 19 février 2010 22:37

Les incorporés de force d'Alsace et de Moselle

Une des épisodes les plus dramatiques de l'histoire de l'Alsace annexée de force en 1940, et non de droit comme en 1870, fut l'incorporation de force dans l'armée Allemande à partir de 1942 d'environ 130.000 Alsaciens et 30.000 Mosellans pour combattre sur le front Russe . Ces hommes furent surnommés les "malgré-nous"

Le Gauleiter Wagner, chef de l'administration civile en Alsace dès 1940 s'efforça d'inciter le plus grand nombre possible d'Alsaciens à se porter volontaires pour la Waffen-SS ou la Wehrmacht. Les résultats furent loin des objectifs: entre début octobre et fin novembre 1940 il y eut seulement 32 volontaires et un total de 2.100 avant l'incorporation obligatoire. C'est le général Keitel, Generalfeldmarschall depuis juillet 1940 (déjà en 1938 chef du haut-commandement de la Wehrmacht) qui, en liaison avec Wagner (les deux installés à Strasbourg) décidèrent, sur instructions d'Hitler, l'incorporation obligatoire des Alsaciens et Lorrains essentiellement dans la Wehrmacht. Cette incorporation incluait les hommes nés en 1922, 23 et 24 et commença le 12 octobre 1942. Celle-ci se terminera le 8 février 1944. Si les appelés décidèrent au début de refuser et d'envisager une fuite en France, ils y furent contraint, étant sujets à la loi martiale et à la peine de mort. Ceux qui refusèrent de porter l'uniforme allemand, furent exécutés, leurs biens mis sous séquestre et les familles déportées.

Ne faisant aucune confiance aux recrues Alsaciennes et craignant leur désertion, les Allemands décidèrent d'envoyer la plus grande majorité d'entre eux sur le front Russe ou se trouvait déjà la L.V.F. (Légion des Volontaires Français: engagés volontaires pour aller combattre les communistes sur le front Russe) Les Russes ne faisant aucune différence entre les Français de la LVF et les Alsaciens enrôlés de force dans la Wehrmacht, les considérèrent tous comme des traîtres et les tuaient systématiquement ou les faisaient parfois prisonnier.

Le camp le plus connu est celui de TAMBOV, aussi connu comme le camp N° 188, situé à 430 klm au sud est de Moscou. Il semble qu'au début, les prisonniers Français, comme les Allemands ont été envoyés dans une centaine de camps répartis en Biélorussie, en Sibérie, en Prusse de l'Est et

autres camps d'Asie Centrale. Un certain regroupement s'est fait ultérieurement sur Tambov.

Des "malgré nous" ont également été faits prisonniers par les Américains, Anglais et Français des Forces Françaises Libres. Certains ont été prisonniers au Camp de La Flèche dans la Sarthe, dans des conditions difficiles mais qui n'avaient rien à voir avec les camps Soviétiques.

Il semble qu'à la Libération, le Général de Gaulle n'est pas intervenu en leur faveur, ne voulant pas mécontenter Staline avec qui il envisageait certaines alliances politiques, ni les communistes.

Ceux qui survécurent aux camps et rentrèrent en France subirent, en plus, une terrible humiliation, étant assimilés par certains aux volontaires de la LVF, donc à des traîtres, et surtout diffamés par le parti communiste qui ne tolérait pas qu'ils puissent dénoncer les souffrances subies dans les camps Russes!

Une grande partie des prisonniers est revenue en France en automne 1944, d'autres, prisonniers dans d'autres camps du territoire Russe, ne rentrèrent qu'en 1945, 1946 et même 1947. Il semble que le dernier prisonnier soit rentré le 16 avril 1955!

Il existe à Riedisheim, depuis 2001, un mémorial commémorant le destin tragique d'une grande partie de ces incorporés de force dont plus de 17000 périrent dans les camps Russes. Huit autres monuments sont actuellement installés ou en cours d'installation dans le reste de l'Alsace.

Pour bien comprendre le sort tragique des prisonniers dans les camps Russes, le plus simple est de reprendre l'intégralité du texte qui est affiché en Français, en Anglais et en Allemand à l'entrée gauche du Mémorial:

#### FÉDÉRATION DES ANCIENS DE TAMBOV ET INTERNES EN RUSSIE - MÉMORIAL

Ce mémorial a été érigé en souvenir des 17000 morts alsaciens et mosellans incorporés de force dans la Wehrmacht ou dans d'autres formations militaires allemandes, par l'occupant, durant l'annexion de nos provinces de l'Est au 3ème Reich, de 1940 à 1945, abandonnées par le gouvernement de Vichy, et au mépris de toute légalité.

Ces victimes furent de jeunes gens et hommes nés entre 1906 et 1928, mobilisés du 16 octobre 1942 au 12 janvier 1945, sous la menace de déportation de la famille en cas de désertion.

Passés à l'armée Rouge dès 1943, comme « évadés » ou comme prisonniers de guerre de la Wehrmacht »malgré eux », ils furent traînés de camps en camps, convertis de fait en « travailleurs de force sous-alimentés ».

Une grande partie d'entre eux fut rassemblée très tôt au sinistre camp de TAMBOV dit « camp des Français », à cause de l'importance de la communauté française à certaines époques.

La tyrannie, la sous-alimentation, les punitions arbitraires, le régime excessif de travail, la dégradation du moral collectif, les épidémies, le climat rude, l'habillement insuffisant, la promiscuité, le manque d'hygiène, tous ces facteurs eurent rapidement raison de la population captive. on évalue à environ 50 à 60% les pertes en vies humaines au camp de Tambov qui, de 1944 à 1945, décompta le passage de 68000 prisonniers de guerre de toutes nationalités parmi lesquels le « contingent français » fut le plus exploité.

Peu supportèrent ce régime de persécution psychique, de rations maigres et de travaux forcés auxquels ils n'étaient pas adaptés. Presque tous les survivants ont rapporté des séquelles incurables.

Six « Lazarets » et deux « hospitals » rudimentaires, antichambre de la mort, livraient chaque nuit, au petit matin, leur cargaison de cadavres, jetée ensuite pêle-mêle dans les charniers creusés par leurs camarades en forêt, aux alentours du camp.

Ce mémorial veut être un lieu de recueillement et de réflexion en hommage aux morts qui ont péri inutilement, sacrifiant leur jeune vie sans reproche, sachant que leur dépouille ne serait jamais rapatriée.

La plupart ont été livrés à la terre inhospitalière de Russie dans l'anonymat le plus complet. Des milliers de familles perdirent ainsi toute trace de leur fils, de leur mari, de leur père qui sont morts ni pour l'Allemagne ni pour la Russie, mais dans la fervente attente et l'espoir de regagner la France, leur patrie.



<http://archives.cantal.fr/>

<http://www.genealogie.com/v4/forums/recherches-genealogiques-le-var-83-ad-en-ligne-aide-t1202529.html>

<http://www.archives.var.fr/article.php?laref=1>

BRUN MOUTIER MIALLET MAFRAND LAMOURE 19 83 Indochine

59

28\_43 75 15 63 MERLE BOREL BUISSON CHADENIER ROQUES  
BAUDOUX ....

[Retour en haut](#)

· · [Imprimer](#) ·

[Christian.H994](#)



Inscrit le:  
23/03/2012  
Messages: 2

**OU SONT LES ARCHIVES de .....**

Envoyé le: vendredi 23 mars 2012 16:02

Question extraite du forum du site "www.livresdeguerre.net" (2005).

Toujours sans réponse

Que sont devenues les archives de la Gestapo de Mulhouse ? de scipion le  
jeudi 29 septembre 2005 à 18h48

En novembre 1944, avant la libération effective de Mulhouse, 2 officiers alsaciens de la Sécurité militaire, sur l'ordre du Directeur Général des Services Spéciaux, ont organisé avec les éléments précurseurs de la 1ère armée française, l'attaque de la caserne KLEBER -siège de la GESTAPO - avec l'unique objectif de faire main basse sur la documentation et de la mettre à l'abri.

L'opération ayant parfaitement réussie, le groupe de chars se serait replié vers Pfostat et les allemands auraient repris le contrôle de la caserne KLEBER au grand émoi de la population qui avait commencé à sortir drapeaux et banderolles.

Y a t-il des témoignages sur cette opération ?

Que sont devenues les archives saisies ?

Ont-elles été exploitées ?

Sont-elles consultables aujourd'hui ?

Quelle importance avait la gestapo de mulhouse dans le dispositif nazi?

[Retour en haut](#)

· · [Imprimer](#) ·

[Christian.H994](#)



Inscrit le:  
23/03/2012  
Messages: 2

**OU SONT LES ARCHIVES de .....**

Envoyé le: vendredi 23 mars 2012 16:06

Rectificatif à la Question: "Que sont devenues les archives de la gestapo de Mulhouse"

Il ne s'agit pas de la caserne Kleber mais de la CASERNE LEFEBVRE

[Retour en haut](#)

· · [Imprimer](#) ·